

<https://www.observatoiredefranchise.fr/dossier-franchise/les-revelations-de-la-franchise-2018-plebiscitent-preservation-du-patrimoine-1564.htm>

Dossiers de la franchise

Les Révélations de la franchise 2018 plébiscitent Préservation du Patrimoine

Publié par Samuel Burner, le 20 février 2018



Les Révélations de la franchise ont donc livré leur verdict. Pour rappel, l'objet de ce concours est de sélectionner et de primer chaque année un nouveau concept de distribution ou de service présentant le maximum d'atouts pour un développement sous la forme de la franchise. Cette année, c'est Préservation du Patrimoine qui a donc séduit les membres du jury par son professionnalisme.

Sa conviction est de mieux rénover en proposant une offre multiple unique en France autour de la rénovation énergétique : isolation des combles, isolation par l'extérieur, traitement de couverture, ventilation, traitement de l'eau... En 2016, la société prend un nouveau virage en devenant un réseau de franchises. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 millions d'euros en 2017 et comptabilise 22 salariés au siège ainsi que 10 agences dans la France entière.

Un réseau de franchise d'experts en solutions énergétiques

Préservation du Patrimoine est un réseau de franchises qui propose aux particuliers des opérations de rénovation énergétique pour faire des économies d'énergie. Aujourd'hui, le réseau ambitionne de multiplier par 3 le nombre de franchisés en 2018 et de couvrir l'ensemble du territoire français d'ici 3 ans.

En tant que lauréat du concours Les Révélations de la franchise, Préservation du Patrimoine bénéficiera notamment d'un stand de 9m² prêt-à-exposer, de 6 mois d'abonnement sur le site Observatoire de la Franchise, d'un espace publicitaire gratuit de 6 mois à utiliser avant la fin de l'année en cours sur le site de Franchise Magazine mais aussi d'un séminaire de formation de 2 jours organisé par la Fédération française de la franchise au travers de son Académie de la Franchise.

Dom & Vie et Nachos Mexican Grill nominés de cette édition 2018

Plus d'une vingtaine d'enseignes avaient postulé pour cette édition 2018 et une nouvelle fois encore, les membres du jury ont été sensibles à la qualité des dossiers reçus. Tous les secteurs d'activité étaient plus ou moins représentés mais ce sont deux enseignes au positionnement original qui sont venues compléter le palmarès : [Dom & Vie](#) et [Nachos Mexican Grill](#). Dom&Vie est une enseigne spécialisée dans la conception, le conseil et l'installation de solutions d'adaptation et d'aménagement du domicile, à destination des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Le réseau est né de l'expérience personnelle des fondateurs, Nicolas Saumont et Mickaël Cohen, qui ont vécu la perte d'autonomie d'une personne de leur entourage. Ils ont décidé de faire de l'accessibilité leur métier. Le réseau compte actuellement 40 agences en activité et « se fixe pour ambition d'en compter 200 à terme ».

Changement d'univers avec Nachos Mexican Grill, spécialiste de la cuisine rapide mexicaine faite maison, qui a ouvert son restaurant pilote à Rouen en 2013, dans le centre commercial Docks 76. Depuis cette date, le réseau a ouvert son 2ème restaurant à Rouen (en centre-ville) et s'est ouvert à la franchise dès 2017. 3 ouvertures en franchise ont suivi, dans les villes de Rennes, Toulon, Besançon. Positionné sur le segment du « fast casual », Nachos Mexican Grill a une belle carte à jouer, représentant une alternative intéressante dans l'univers de la restauration rapide.

Prochaine étape pour les Révélations de la franchise : **le dimanche 25 mars 2018**. A l'issue de la première journée du salon Franchise Expo Paris (25-28 mars), une cérémonie spécifique récompensera en effet ces enseignes, vers 19h, en ouverture du cocktail de la soirée exposants.